## Concours du « Meilleur Pain au Chocolat »

Foire Internationale et Gastronomique de Dijon 2025 Lundi 3 novembre 2025 sur le stand des Boulangers

Article 1:	L'Union Départementale des Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtissiers de la Côte d'Or organise un concours du « <b>Meilleur Pain au Chocolat</b> ».			
Article 2:	Le Concours est réservé aux Entreprises Artisanales de Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie, et à leurs salarié( et apprenti(e)s.			
Article 3:	Le concours comporte 3 catégories :  1) Apprenti(e) 2) Salarié(e), 3) Employeur (patron)			
Article 4:	Les entreprises artisanales peuvent concourir dans les 3 catégories.			
Article 5:	Présentation : 3 pains au chocolat, 55 à 65 gr maximum cuits et fabriqués pur beurre.			
Article 6:	Le dépôt des pains au chocolat devra être effectué dans des emballages neutres le lundi 3 novembre 2025 de 11h30 13h00 sur le stand des Boulangers. Une tolérance de trente minutes sera accordée aux candidats éloignés de plus de 10 km de Dijon.			
5	Les candidats et les candidates donneront, avec leurs pains au chocolat, 1 enveloppe cachetée dans laquelle seront inscrites sur une carte, leur catégorie et leur identité (nom, prénom, plus le nom et l'adresse de l'employeur pour les apprenti(e)s et salarié(e)s).			
Article 8:	Composition du Jury: exclusivement des professionnels reconnus.			
Article 9:	La décision du Jury sera sans appel. Aucun pain au chocolat ne pourra être réclamé ou repris.			
	-			r le stand des Boulangers. e ou représenté(e)s seront récompensé(e)s.
Article 11:	Les participants et les partic	cipantes seront conviés a	u cocktail d'honneur qui s	era servi à l'issue de la remise des prix.
Article 12:	L'Union Départementale des Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtissiers de la Côte d'Or ne pourra être tenue pour res ponsable des empêchements du Concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure et de toutes dégradations de votre présentation.			
Article 13:	Les pains au chocolat ne d	correspondant pas au r	èglement seront hors cor	ncours.
	Le candidat du mieux pla inale régionale du « Meille			orie « employeur » pourra se présenter à la
×				
	BULLETIN D'INSC	CRIPTION à envoyer a	vant le 26 octobre 2025 à	a l'adresse mail suivante :
		unionboulange	rspatissiers.21@g	mail.com
NOM :				
PRENOM:_				
ADRESSE :				
En plus pour	les apprenti(e)s et salarié(e)	s, nom et adresse de l'en	nployeur	
CATEGORIE	: COCHEZ 1 CASE	□ Apprenti(e)	□ Salarié(e)	□ Employeur (patron)
déclare avoir	· pris connaissance du règl	lement du Concours du	« Meilleur Pain au Cho	colat »
IMPORTAN	T: Seuls les candidat(e)s	présent(e)s en veste pro	ofessionnelle ou représen	té(e)s seront récompensé(e)s.
		Fait à		le
		« Lu et Approuvé »		Signature

La participation au concours est entièrement gratuite pour l'ensemble des candidats. Les frais liés à l'organisation du concours sont exclusivement couverts par la vente des produits déposés par les candidats lors de leur inscription. Ces produits demeurent la propriété de l'organisateur dès leur dépôt et ne peuvent en aucun cas être restitués